

**Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2021-E-048**

**Séance à distance du 23 novembre 2021**

**Avis relatif à la création d'un impluvium sur l'alpage de Vieille-Maison dans la réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura**

Lors de la séance à distance du 23 novembre 2021, le CSRPN a examiné le dossier relatif à la création d'un impluvium sur l'alpage de Vieille-Maison dans la réserve naturelle nationale (RNN) de la Haute Chaîne du Jura (deuxième passage devant le CSRPN après un ajournement).

Considérant :

- 1 – les compléments au dossier initial fournis pour ce deuxième passage ;
- 2 – les réponses apportées par le conservateur de la RNN, par téléphone en cours de réunion ;
- 3 – le plan de gestion de la RNN de la Haute-Chaîne du Jura ;

le CSRPN rend un **avis favorable sous deux conditions** :

- Choisir l'alpage de Vieille-Maison pour l'étude pilote d'impact des pratiques pastorales prévues dans la fiche-action CS 22 du plan de gestion, en prolongement des actions de suivi à plus large échelle en surface et en composition CS 20 et CS 21.
- Mener en priorité sur ce même alpage le diagnostic et le plan de pâturage prévus en fiche action EI4. A l'avenir toute demande d'autorisation de travaux pour nouvel équipement devra découler d'une telle démarche.

Le président du CSRPN  
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

